

GUIDE D'ACCUEIL ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



GUIDE CONÇU PAR LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES, JUIN 2025

Avec la contribution des :

- Direction de la communication ;
- Direction des études et de la vie étudiante ;
- Direction des systèmes d'information ;
- Service commun de documentation ;
- Service universitaire des activités physiques et sportives ;
- Service universitaire de santé ;
- Facultés, écoles et instituts.

TOUTES LES INFOS SUR VOTRE VIE ÉTUDIANTE SUR :

www.u-pec.fr
ecampus.u-pec.fr

SUIVEZ L'ACTU DE L'UPEC SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

📷 Instagram

UPECofficiel

f Facebook

/upec.official

🐦 Bluesky

@upecofficiel.bsky.social

in LinkedIn

Université Paris-Est Créteil – École

▶ Youtube

UPECofficiel

GRAPHISME

Crayon Magique

PHOTOS

Couverture, p.2-3, 8-9, 11, 26, 30-31, 56 : Adobe Stock
p.4, 16, 18-19, 28-29, 38-39, 58-59 : UPEC



Bienvenue à l'UPEC !

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous ouvrez ce guide aujourd'hui comme une nouvelle page de votre vie, celle de **votre parcours d'étudiante et d'étudiant en France** au sein d'une université **engagée, actrice et ouverte**.

ACTRICE car l'UPEC s'étend sur un territoire en mutation constante et travaille au développement **d'innovations pédagogiques** pour vous préparer aux métiers de demain et aux nouveaux enjeux de la société et du numérique.

ENGAGÉE, l'UPEC vous accompagne dans vos diversités **pour construire avec vous un monde plus juste, plus inclusif**.

Elle s'est fixée pour objectif de stimuler et de valoriser les talents de sa communauté étudiante pour l'accompagner sur **des trajectoires de réussite et ce quelles que soient les origines de ses étudiantes et étudiants, dans le respect des libertés académiques et à l'écoute des enjeux sociétaux et environnementaux**.

Cet engagement, c'est aussi celui de **faciliter votre arrivée en France et à l'UPEC pour vous garantir les meilleures conditions d'études dans un esprit d'ouverture**. Ce guide, qui vous informe sur les étapes clés de votre parcours et vous permet de découvrir les services de l'université, en est un premier exemple concret.

OUVERTE sur le monde, l'UPEC étend son rayonnement par **l'internationalisation de ses formations** et de sa recherche en soutenant les mobilités internationales et en forgeant des coopérations solides et durables.

Active sur les cinq continents, avec plus de 400 partenaires dans plus de 40 pays, l'UPEC participe également à la construction du futur de l'enseignement supérieur européen en tant que membre de l'alliance Aurora.

Nous sommes fiers de vous accueillir dans cette université qui est aujourd'hui la vôtre. Au nom de l'ensemble des équipes de l'UPEC, je vous souhaite une excellente année universitaire, pleine de projets, d'audace et de créativité.

Votre réussite sera notre succès.

Laurent
THÉVENET

VICE-PRÉSIDENT
RELATIONS INTERNATIONALES



L'UPEC, mon université

Fondée en 1970, l'Université Paris-Est Créteil est une université dynamique et pluridisciplinaire, implantée sur un vaste territoire à l'est et au sud de Paris.

L'accueil des étudiants internationaux est au cœur de la stratégie de l'UPEC. Le label « Bienvenue en France », obtenu en 2019 et renouvelé en 2024, récompense la qualité des actions engagées pour faciliter leur arrivée et leur intégration.



14
FACULTÉS, ÉCOLES
ET INSTITUTS

43 000

ÉTUDIANTS



1 OBSERVATOIRE

1900

ENSEIGNANTS,
ENSEIGNANTS-
-CHERCHEURS



32

LABORATOIRES
DE RECHERCHE

1250

PERSONNELS
ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES

AURORA

Membre de l'Université
européenne **Aurora**
aurora-universities.eu

SOMMAIRE

ÉDITO ET PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ	4
--	----------

SOMMAIRE	6
-----------------	----------

AVANT MON ARRIVÉE	8
--------------------------	----------

- ♦ Mes outils : Online Welcome Desk et checklist 10
 - ♦ Mon budget 12
 - ♦ Mon logement 14
 - ♦ Ma demande de visa17
-

À MON ARRIVÉE	18
----------------------	-----------

- ♦ Ma feuille de route.....20
- ♦ Mon compte bancaire..... 21
- ♦ Mon inscription22
- ♦ Mon environnement numérique24
- ♦ Mon téléphone et internet.....25
- ♦ Mes restaurants universitaires.....26
- ♦ Mon titre de séjour 27
- ♦ Mes événements d'accueil.....28

MA SANTÉ ET MES AIDES SOCIALES 30

- ◆ Ma sécurité sociale 32
- ◆ Ma santé à l'université 35
- ◆ Aménager mes études – Handicap 36
- ◆ Mon pôle d'informations et d'actions sociales 37

MA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS 38

- ◆ Calendrier et notation 40
- ◆ Mes bibliothèques 41
- ◆ Apprendre le français 42
- ◆ Mes compétences internationales 43
- ◆ Art et culture 44
- ◆ Sport 45
- ◆ Trouver un job ou un stage 46
- ◆ M'engager 48
- ◆ Découvrir la région parisienne 49

ACCÈS ET CONTACTS 50

- ◆ Mes contacts clés 52
- ◆ Annuaire des services 53
- ◆ Annuaire des facultés, écoles et instituts 54
- ◆ Transports publics 57
- ◆ Campus : venir à l'UPEC 58

AVANT MON ARRIVÉE

MES OUTILS :
ONLINE WELCOME DESK ET CHECKLIST **10**

MON BUDGET **12**

MON LOGEMENT **14**

MA DEMANDE DE VISA **17**

MES OUTILS

Mon Online Welcome Desk

Cette plateforme en ligne multilingue me permet de découvrir mon université à distance et de créer ma feuille de route personnalisée.

Une carte pour me repérer

La **carte interactive** me permet de géolocaliser l'UPEC dans son environnement. Je peux découvrir ses services, mais aussi les activités et les lieux pratiques à proximité des campus.

Ma feuille de route personnalisée

Je peux générer et télécharger ma feuille de route personnalisée selon mon profil en seulement quelques clics.

Elle résume l'ensemble des démarches, informations et documents indispensables à mon parcours, étape par étape : des préparatifs depuis mon pays d'origine jusqu'à mon arrivée en France.

Pour retrouver ma feuille de route à tout moment, il me suffit de créer mon compte personnel sur la plateforme.

ONLINE WELCOME DESK

Toutes les infos :

www.u-pec.fr/fr/etudiant-e-international-e/venir-etudier-a-l-upec/preparez-votre-arrivee-en-france



Voir le site

www.visium360-ssl1.fr/PACEM_IDF_V2/index.asp?fkl=38&profil=1



Ma checklist

Les documents à emporter avec moi :

IDENTITÉ

- passeport ou carte d'identité valide si je suis de l'espace Schengen
- acte de naissance ou extrait avec filiation (établi par le consulat) et traduction certifiée conforme

ÉTUDES

- attestation d'inscription ou lettre d'acceptation
- attestation(s) de niveau de langue (français, anglais, etc.)
- diplômes antérieurs, relevés de notes et traductions certifiées conformes
- visa si nécessaire

LOGEMENT

- preuve de réservation d'un logement
- documents demandés pour l'entrée dans le logement
- coordonnées de mes contacts en France

SANTÉ

- carnet de santé ou de vaccination
- documents relatifs à ma couverture maladie : le temps de disposer de l'assurance maladie en France, je pense à prendre une assurance santé personnelle valable en France.

Si je suis européen :

- carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ou formulaire S1

Si je suis québécois :

- formulaire SE401Q106 ou SE 401-Q-102 bis fourni par la RAMQ

Je scanne ou prends en photos mes documents et me les envoie par email ou les sauvegarde dans le cloud pour y accéder facilement à tout moment.



MON BUDGET

Prévoir mes dépenses

Disposer de ressources financières adaptées au coût de la vie en région parisienne me permet d'étudier dans de bonnes conditions.

Dépenses à l'arrivée

Outre les dépenses mensuelles récurrentes, je prévois les frais liés à mon installation : premier mois de loyer, mise en service de certains équipements (eau, électricité, accès internet), assurances...

Estimation du budget mensuel

◆ Loyer, charges comprises (eau, électricité)	650 à 1 200 €
◆ Assurances (habitation, responsabilité civile)	20 à 45 €
◆ Alimentation	380 €
◆ Transports en commun	87 €
◆ Téléphone/Internet	20 à 45 €
◆ Fournitures scolaires	45 €
◆ Loisirs et sorties	50 €

Si je suis étudiant individuel, j'anticipe des frais supplémentaires :

- ◆ **Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**, soit 105 € (en 2025-2026) à payer en ligne avant mon inscription à l'UPEC ;
- ◆ **taxe de séjour** de 75 € ;
- ◆ **droits d'inscription à l'université**, leur coût dépend de mon niveau d'études et de ma formation. Si je viens d'un pays hors Europe (UE, EEE), Suisse et Québec, des droits différenciés s'appliquent.

INFORMATIONS SUR LES DROITS D'INSCRIPTION DIFFÉRENCIÉS

www.u-pec.fr/droits-inscription-etudiants-internationaux

Aides financières

Différentes bourses et aides financières existent.

Selon ma situation, elles peuvent être accordées par :

- ◆ mon pays d'origine ;
- ◆ le gouvernement français ;
- ◆ l'Union européenne ;
- ◆ une organisation internationale.

À savoir

Attention aux délais, car les demandes de bourses doivent être soumises très tôt. De nombreux dossiers de candidatures sont à déposer presque un an à l'avance.

Je me renseigne auprès de mon établissement d'origine, de l'ambassade de France de mon pays d'origine et sur le site web de Campus France qui répertorie l'ensemble des programmes de bourses disponibles.

www.campusfrance.org/fr/bourses-etudiants-etrangeurs

MON LOGEMENT

Trouver un logement

Pour trouver un logement en région parisienne, mieux vaut m'y prendre tôt. L'UPEC me conseille dans ma recherche et me propose des annonces adaptées à ma situation étudiante.

Studapart

STUDAPART, partenaire de l'UPEC, propose une plateforme d'offres de logements en ligne (résidences étudiantes, chambres chez l'habitant, colocations, etc.) dédiées aux étudiants. Elle me permet de trouver des offres proches des campus de l'UPEC pour une durée de 1 à 24 mois.

Je peux réserver mon logement à distance avant mon arrivée en France.

Je bénéficie d'un accompagnement multilingue du personnel de la plateforme tout au long de ma recherche par chat, mail ou téléphone. Toutes les démarches s'effectuent en ligne, de la création du dossier à la location.

Plateforme en ligne : u-pec.studapart.com

Une équipe multilingue est à ma disposition pour m'accompagner dans ma recherche :
booking@studapart.com



Si je ne trouve pas de logement avant mon arrivée, je pense à réserver un hébergement provisoire comme un hôtel ou une auberge de jeunesse.

CROUS

Les étudiants en échange peuvent bénéficier d'une chambre en résidence universitaire Crous à Créteil. Nombre limité, adressez votre demande dès votre candidature à l'UPEC.

Contact : relint@u-pec.fr

Mon dossier de location

Avant de pouvoir m'installer dans mon logement, je devrai signer un contrat de location, aussi appelé un « bail » et fournir des garanties financières.

Pour louer un logement, je dois fournir des documents :

- ◆ passeport/carte d'identité valide ;
- ◆ justificatif de domicile ;
- ◆ justificatif(s) de ressources financières ;
- ◆ preuve d'acceptation à l'UPEC (lettre d'admission, certificat de scolarité).

Attention aux arnaques ! Ne jamais payer de loyer à l'avance sans avoir visité le logement ou signé un contrat de location, sauf sur Studapart et pour les résidences universitaires.

MON GARANT

Il est indispensable d'avoir un garant pour obtenir un logement en tant qu'étudiant. C'est une personne physique ou morale (entreprise, banque, association) qui s'engage à payer le loyer à ma place si nécessaire.

LA CAUTION

Lors de la signature du bail ou de la remise des clés, je dois donner **un dépôt de garantie** (ou caution) équivalent généralement à un mois de loyer. Ce dépôt d'argent me sera rendu dans les 2 mois suivant mon départ à condition de restituer le logement dans l'état où je l'ai trouvé.

ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION

C'est une assurance obligatoire en France qui couvre les risques d'incendie, dégâts des eaux, vols, etc. Je peux souscrire à une assurance auprès d'une banque ou d'une mutuelle.

DÉLAIS DE PREAVIS

Avant de quitter mon logement, je préviens mon propriétaire par courrier recommandé avec accusé de réception :

- ◆ 1 mois avant pour un logement meublé ;
- ◆ 1 à 3 mois avant (selon la ville) pour un logement vide.



PLUS D'INFOS

Antenne logement
Pôle d'informations et
d'actions sociales du
Service Vie de campus
logement@u-pec.fr

Aides au logement

Garantie Visale

La Garantie Visale est un dispositif qui se porte garant **gratuitement**. Pour demander à en bénéficier, je teste mon éligibilité et j'entame les démarches avant mon arrivée en France sur www.visale.fr.

Aide personnalisée au logement

L'aide personnalisée au logement (APL) est une aide financière versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) sous certaines conditions. Avoir un bail à mon nom est indispensable pour pouvoir bénéficier d'une aide financière. Je me renseigne auprès de la Caf de mon département d'habitation ou sur www.caf.fr.



Ai-je besoin d'un visa ?

Si je viens d'un pays hors Union européenne ou espace Schengen, un visa est obligatoire pour venir étudier en France.

Demander un visa

Avant de déposer ma demande, j'identifie le type de visa qui me correspond :

- ◆ VLS-TS « Étudiant », visa long séjour valant titre de séjour pour les études ;
- ◆ VLS-TS « Stagiaire », visa long séjour valant titre de séjour pour les stages ;
- ◆ VLS-T, visa long séjour temporaire ;
- ◆ Visa long séjour « passeport talent », réservé aux doctorants, aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs ;
- ◆ Visa « Mineur scolarisé » (moins de 18 ans).

Dès que je reçois ma lettre d'acceptation à l'UPEC, je contacte les autorités consulaires françaises dans mon pays pour obtenir la liste des documents nécessaires à ma demande de visa.

Je devrais présenter des justificatifs de ressources financières suffisantes pour étudier en France : au moins 615 €/mois.

J'entame les démarches le plus rapidement possible, car certains documents peuvent être longs à obtenir.

Je fais attention aux délais en période de forte affluence, notamment de juillet à septembre.

MA DEMANDE DE VISA

SITE OFFICIEL DEMANDES DE VISA

<https://france-visas.gouv.fr>

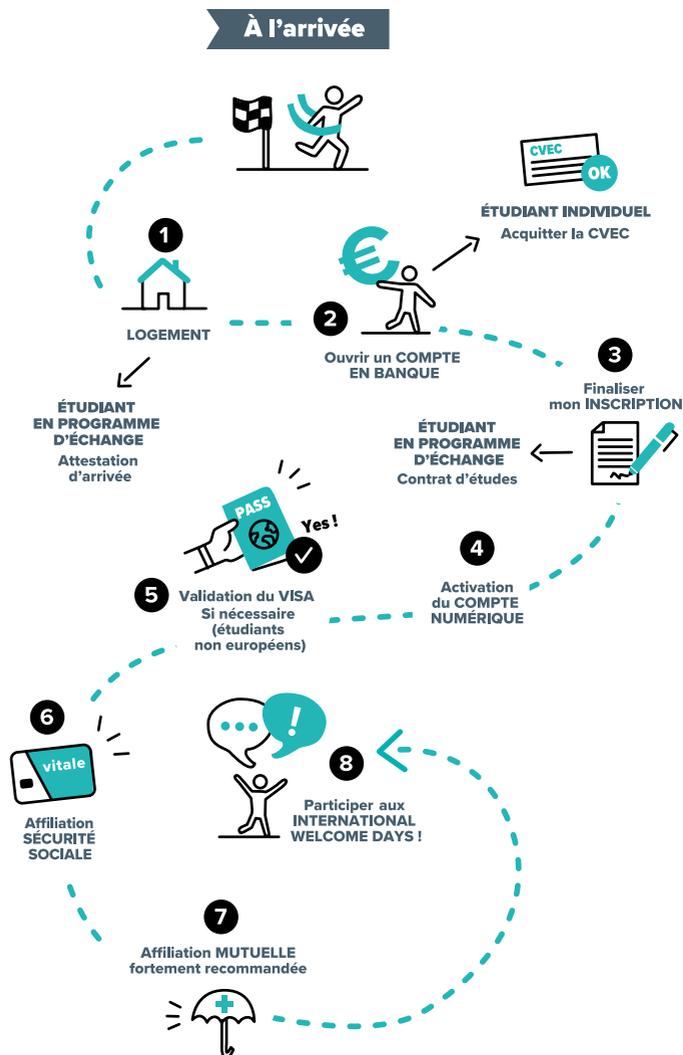
À MON ARRIVÉE



MA FEUILLE DE ROUTE	20
MON COMPTE BANCAIRE	21
MON INSCRIPTION	22
MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE	24
MON TÉLÉPHONE ET INTERNET	25
MES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES	26
MON TITRE DE SÉJOUR	27
MES ÉVÉNEMENTS D'ACCUEIL	28

MA FEUILLE DE ROUTE

À faire à mon arrivée



BESOIN D'AIDE ?

En septembre, l'UPEC met un **Welcome Desk*** à ma disposition pour m'aider à réaliser toutes mes démarches administratives.

* Guichet d'accueil multiservices



Ouvrir un compte en banque

Si je reste plus de 3 mois en France, ouvrir un compte bancaire est essentiel pour faciliter toutes mes démarches administratives, y compris mon inscription à l'UPEC.

À quoi ça sert ?

L'usage de la carte bancaire, appelée communément « carte bleue », prédomine en France. **De nombreuses démarches administratives s'effectuent et proposent le paiement en ligne.**

Au quotidien, un compte en banque est indispensable pour :

- ◆ payer mon loyer et mes factures (téléphone...);
- ◆ mensualiser mes frais de transports;
- ◆ obtenir un RIB (relevé d'identité bancaire) pour recevoir mes aides sociales et remboursements.

Certains organismes comme la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Sécurité sociale ne me remboursent que par virement sur un compte domicilié en France.

Pour ouvrir un compte bancaire, j'ai besoin :

- ◆ d'une pièce d'identité;
- ◆ d'un justificatif de domicile;
- ◆ d'une attestation de scolarité.

Autres services proposés par les banques

- ◆ assurances habitation et responsabilité civile;
- ◆ complémentaire santé (mutuelle).

Les assurances responsabilité civile et habitation sont obligatoires en France. Elles me permettent d'être couvert si je cause accidentellement du tort à quelqu'un ou en cas de dommages matériels dans mon logement.

MON COMPTE BANCAIRE

MON INSCRIPTION

Finaliser mon inscription

L'inscription administrative me permet d'acquérir le statut d'étudiant, d'intégrer ma formation et de bénéficier de l'ensemble des services proposés à l'UPEC. La procédure dépend de mon profil.

Étudiant en programme d'échange

Je contacte le chargé des relations internationales de ma faculté, école ou institut d'accueil concernant ma carte étudiante et la finalisation de mon contrat d'études. Je n'ai pas besoin de payer la CVEC.

Étudiant international individuel

Il me faudra une **carte bancaire** qui fonctionne en France pour régler la CVEC et les frais d'inscription.

Si je m'inscris pour la première fois dans une université française :

- 1. Je paie ma Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) et télécharge mon attestation sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr> ;**
- 2. Je retire un dossier d'inscription papier** auprès du service scolarité de ma formation, je le remplis et joins tous les justificatifs ;
- 3. Je m'inscris en présentiel et sur rendez-vous** au Service Inscription et Organisation des Études (SIOE) dès que mon dossier est complet. C'est le moment où je paie mes droits d'inscription ;
- 4. Mon inscription est validée.** Je reçois mes certificats de scolarité, ma carte étudiante européenne multiservices et un email pour activer mon accès aux services numériques de l'université.

Si j'ai déjà un diplôme français ou un numéro INE (Identifiant National Étudiant), j'effectue mon inscription directement en ligne sur iaprimo.u-pec.fr.

Documents indispensables : attestation CVEC, passeport, titre de séjour, diplôme permettant l'accès à la formation, photo d'identité. D'autres justificatifs sont parfois nécessaires.

♦ Ma carte étudiante européenne multiservices

Elle me permet d'attester de mon identité étudiante, d'accéder aux services des bibliothèques et sert de carte de paiement sur les campus (restaurants universitaires, impressions et photocopies).

♦ Ma Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Elle sert à financer des initiatives étudiantes et des actions qui améliorent mon quotidien étudiant en matière de santé, sport, aides sociales, art et culture. Je m'en acquitte (par paiement ou exonération) auprès du CROUS avant de m'inscrire à l'université.

♦ Le CROUS

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) est un organisme public. Il a pour mission de gérer les services de proximité qui enrichissent les conditions de vie et d'études : bourses, logement, restauration, aides sociales, vie de campus.

Exonération des droits d'inscription

Conformément à l'article R719-50 du Code de l'Éducation, l'UPEC met en œuvre, sous certaines conditions, une procédure d'exonération des droits d'inscription pour les étudiants non boursiers en raison de leur situation personnelle.

La demande d'exonération n'est possible qu'à partir de la 1^{re} année de licence, je devrai alors déposer un dossier qui sera étudié par la commission dédiée. La décision finale revient au président de l'université.

Le dossier complet doit être envoyé par email à exoneration@u-pec.fr avant la date limite indiquée sur le site internet.

www.u-pec.fr/exoneration-droits-inscription



**SUPPORT
INSCRIPTIONS**

+33 1 45 17 12 00

Lun-Ven : 10h-16h

support-inscription.u-pec.fr



MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Mes services numériques

Suite à mon inscription, je dispose d'un compte numérique étudiant et d'une adresse mail au format `prenom.nom@etu.u-pec.fr`.

Pour activer mon accès aux services numériques, je dois sécuriser mon compte sur <https://sesame.u-pec.fr> :

1. Saisir mon **numéro d'étudiant*** et mon adresse email personnelle communiquée à l'université lors de mon inscription ;
2. Une fois ces informations validées, **je reçois un email avec un lien** me permettant de créer mon mot de passe.

* Numéro de 7 ou 8 chiffres indiqué sur ma carte étudiante.

Mes services

- ◆ portail de services numériques ecampus.u-pec.fr ;
- ◆ carte étudiante multiservices ;
- ◆ salles informatiques en libre-service ;
- ◆ pack Office 365 gratuit (versions en ligne et téléchargeables) ;
- ◆ messagerie Outlook étudiante etu.u-pec.fr ;
- ◆ Wi-Fi étudiant ;
- ◆ Eprel : plateforme de cours et ressources pédagogiques en ligne ;
- ◆ Athena, le moteur de recherche des bibliothèques universitaires ;
- ◆ système de paiement Izly ;
- ◆ portail d'impression en ligne.

Mon compte numérique me donne accès gratuitement au réseau **Wi-Fi Eduroam**. Ma connexion Internet sans fil est sécurisée, accessible sur tous les campus UPEC et dans tous les établissements membres du monde.

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/services-numeriques

Rester en contact

Avant de souscrire un abonnement, communément appelé « forfait », je compare les offres selon mes besoins et mon budget pour trouver la meilleure solution pour moi.

Téléphone portable

Les forfaits mobiles incluent quasiment tous un accès à internet. Ils peuvent être : prépayés, avec ou sans durée d'engagement.

Les cartes prépayées, si mon téléphone portable fonctionne en France et que je ne veux pas d'abonnement, ou en attendant d'ouvrir un compte bancaire. Je peux acheter une carte SIM prépayée chez un opérateur ou un revendeur (bureau de tabac, supermarché, magasin d'électronique) et la recharger selon mes besoins.

Internet

Si mon logement a déjà une ligne de téléphone et un accès internet, je peux m'adresser à mon opérateur de téléphonie : ils proposent tous des forfaits internet. Si ce n'est pas le cas, il faudra faire installer une ligne et cela induira un coût supplémentaire.

À Paris, je peux utiliser gratuitement le service [Paris Wi-Fi](#).

MON TÉLÉPHONE ET INTERNET

MES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Me restaurer sur les campus

Plusieurs restaurants et cafétérias sont répartis sur les campus de l'UPEC.

Les restaurants universitaires proposent des menus complets et équilibrés à des tarifs très abordables. Un repas coûte entre 3 et 4 €, payable via le système Izly.

Izly est une solution de paiement simple et sécurisée proposée par les Crous. Elle permet de régler mes achats avec mon smartphone ou ma carte étudiante. Je peux activer et gérer mon compte en téléchargeant l'application ou sur www.izly.fr.

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/vie-pratique/restauration



Valider mon visa

Les étudiants ressortissants d'un pays hors Union européenne doivent valider leur visa à l'arrivée en France, sauf indication contraire sur le visa.

Comment valider mon visa étudiant VLS-TS ?

La procédure de validation s'effectue entièrement en ligne. Je dois **valider mon visa dans les deux mois** qui suivent le jour de mon arrivée sur :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>.

J'aurai besoin :

- ◆ d'une adresse électronique (email) valide ;
- ◆ des informations figurant sur mon visa ;
- ◆ de ma date d'arrivée en France ;
- ◆ de mon adresse de résidence en France ;
- ◆ de joindre le contrat d'engagement à respecter les principes de la République ;
- ◆ d'une carte de paiement pour payer en ligne la taxe de séjour de 75 € (à défaut, je peux acheter en espèces un timbre fiscal électronique dans un bureau de tabac ou un centre des impôts).

Une fois mon VLS-TS validé, je reçois une attestation par email. Elle comporte un numéro de référence, c'est mon identifiant personnel. Il me sera utile tout au long de mon séjour en France, notamment pour demander le renouvellement de mon titre de séjour auprès de ma préfecture de rattachement.

MON TITRE DE SÉJOUR

ACCOMPAGNEMENT TITRE DE SÉJOUR

La Direction des relations internationales peut m'accompagner dans l'obtention ou le renouvellement de mon titre de séjour. Je me renseigne au moins 3 mois avant son expiration.

titredesejour.etudiant@u-pec.fr ou **prendre rendez-vous**

En savoir plus

www.u-pec.fr/obtenir-son-titre-de-sejour



À noter dans mon agenda

Les International Welcome Days



C'est l'événement dédié à l'accueil des étudiants internationaux.

Un rendez-vous à ne pas manquer qui a lieu à chaque début de semestre : en septembre et en janvier.

Il me permet de trouver mes repères à l'UPEC, mais aussi de rencontrer d'autres étudiants à travers des activités sportives, culturelles et conviviales.

Je peux découvrir le programme de septembre dès la fin août sur le site de l'université. Dans tous les cas, je reçois un email pour m'informer des dates de l'événement.

Zoom sur le Welcome Desk

Lors de la rentrée du 1^{er} semestre, l'UPEC organise un Welcome Desk pour faciliter mon arrivée.

Des étudiants-référents, des représentants des services centraux et des partenaires de l'université sont à ma disposition de début à fin septembre à la Maison des langues et des relations internationales sur le campus mail des Mèches de Créteil.

Le Welcome Desk est un guichet multiservices qui me permet d'être accompagné dans la réalisation des formalités administratives liées à mon installation en France, notamment :

- ◆ inscription à l'UPEC ;
- ◆ logement ;
- ◆ titre de séjour ;
- ◆ affiliation à la sécurité sociale ;
- ◆ aides sociales...

Si j'étudie à Sénart ou Fontainebleau, je bénéficie aussi de journées d'accueil dédiées sur site.

Bienvenue à l'UPEC

Le forum de rentrée « Bienvenue à l'UPEC » est un temps fort de la vie universitaire qui a lieu chaque année en septembre.

Ce moment d'échanges, d'informations et de partage est une excellente occasion de découvrir la richesse culturelle, artistique, sportive et associative de l'université dans une ambiance détendue et festive.



CONTACT
international-event@u-pec.fr



PLUS D'INFOS
www.u-pec.fr

MA SANTÉ ET MES AIDES SOCIALES



MA SÉCURITÉ SOCIALE 32

MA SANTÉ À L'UNIVERSITÉ 35

AMÉNAGER MES ÉTUDES – HANDICAP 36

**MON PÔLE D'INFORMATIONS
ET D' ACTIONS SOCIALES** 37

M'inscrire à l'Assurance Maladie

L'affiliation à la Sécurité sociale, le système de protection sociale français dont fait partie l'Assurance Maladie, est obligatoire et gratuite pour tous les étudiants.

À quoi ça sert ?

La Sécurité sociale me permet de bénéficier d'une assurance santé gratuite qui facilite l'accès aux soins et au remboursement de la plupart de mes dépenses médicales : consultation chez un médecin, examens, achat de médicaments sur ordonnance...

Comment m'inscrire ?

Dès que mon inscription à l'université est finalisée, je m'inscris sur le site internet multilingue de l'Assurance Maladie dédié aux étudiants internationaux : etudiant-etranger.ameli.fr.

Je devrais fournir mon adresse postale en France et déposer des justificatifs. Si je ne parviens pas à m'enregistrer en ligne, je peux appeler le **36 46** (numéro gratuit, prix d'un appel local). Au besoin, un conseiller peut me répondre en anglais.

CAS PARTICULIERS

- ♦ **je suis européen** (UE/EEE et Suisse) et j'ai une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) valide jusqu'à la fin de l'année universitaire. Je n'ai pas besoin de m'inscrire en ligne. Je présente ma carte directement lors de mes rendez-vous médicaux ;
- ♦ **je suis québécois** et bénéficie du protocole d'entente franco-québécois. Je remets le formulaire transmis par la RAMQ à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de mon lieu de résidence.

1

Je m'inscris sur
etudiant-etranger.ameli.fr



Je dépose
mes justificatifs

- ◆ Carte d'identité/
Passport
- ◆ Titre de séjour
- ◆ Copie intégrale
ou extrait avec
filiation de mon
acte de naissance
- ◆ Relevé d'identité
bancaire (RIB)
- ◆ Certificat de
scolarité pour
l'année en cours
- ◆ Autorisation
parentale (- de 16
ans)
- ◆ Documents
complémentaires
selon mon pays
d'origine



Pour être mieux remboursé,
je prends une assurance santé
complémentaire (mutuelle)

2

Je crée
mon espace
personnel



Je télécharge
mon attestation
provisoire

Je dépose
mes justificatifs
manquants ou
non conformes

Je télécharge
mon attestation
définitive

3

Pour des
remboursements
plus simples
et plus rapides

J'ouvre mon
compte personnel
Ameli via
l'application
ou sur ameli.fr



Je demande
ma carte vitale



Je déclare
un médecin
traitant lors d'une
consultation



Qu'est-ce que... ?

LA CARTE VITALE

Suite à mon inscription à la Sécurité sociale, j'ouvre mon compte personnel Ameli sur www.ameli.fr.

Cela me permet de demander ma carte vitale, de consulter mes remboursements ou de déclarer un changement de situation.

Ma carte vitale simplifie le processus de remboursement des soins. Elle permet d'envoyer ma demande de remboursement directement par voie électronique. Je la présente à mon médecin lors de mon rendez-vous et si j'achète des médicaments sur ordonnance.

UN MÉDECIN TRAITANT

Pour bénéficier du meilleur taux de remboursement des frais médicaux, je choisis un médecin référent, appelé « médecin traitant ». Il est chargé de mon suivi médical. Je peux déclarer un médecin traitant directement lors d'une consultation.

UNE MUTUELLE

L'assurance maladie rembourse la majeure partie du coût de mes soins, mais souscrire une complémentaire santé individuelle (ou mutuelle) est recommandé pour **avoir de meilleurs remboursements**. C'est un service payant proposé par les compagnies d'assurances, les banques et les mutuelles étudiantes.

Même avec une mutuelle, mes frais de santé ne sont pas toujours remboursés à 100%. La partie non remboursée s'appelle le « reste à charge ».

En France, je dois avancer les frais chez le médecin et à la pharmacie avant d'être remboursé.

Mon Service de santé universitaire (SSU)

Ma santé est un atout essentiel pour la réussite de mes études. Des professionnels sont à ma disposition pour m'accompagner et me conseiller.

Je peux prendre rendez-vous avec un :

- ◆ médecin pour les examens de prévention, les vaccinations, les consultations et les certificats médicaux ;
- ◆ infirmier pour un entretien de prévention, d'éducation à la santé et des informations ;
- ◆ psychologue pour une consultation d'aide et de suivi en toute confidentialité ;
- ◆ spécialiste des addictions pour un avis et une orientation sur une consommation ou un comportement difficile à contrôler.

Accueil de la Maison de la santé ou de la Maison des étudiants

61, avenue du General de Gaulle – 94000 Créteil

Par téléphone au **01 45 17 15 15**

Sur doctolib.fr en recherchant SSU UPEC étudiant

Je peux aussi bénéficier de...

RÉSUS+, LE RÉSEAU DE SANTÉ DE L'UPEC

Pour une orientation dans le système de soins et disposer d'un accès privilégié aux professionnels de santé du réseau.

RENCONTRES SANTÉ

Une fois par mois, le SSU organise des rencontres santé pour m'informer sur différents sujets : nutrition, addictions, bien-être, santé mentale...

En savoir plus

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/sante

MA SANTÉ À L'UNIVERSITÉ

AMÉNAGER MES ÉTUDES — HANDICAP

Conditions d'études spéciales

Si ma situation personnelle, sociale ou professionnelle le nécessite, je peux bénéficier de conditions d'études spéciales.

Pour qui ?

Cela concerne les étudiants : salariés, engagés, entrepreneurs, artistes et sportifs de haut niveau, en situation de handicap, chargés de famille.

Quels sont les aménagements possibles ?

L'organisation de l'emploi du temps, l'aménagement des examens et/ou de la durée du cursus d'études, un accompagnement personnalisé (tutorat, cours de soutien), le recours à l'enseignement à distance et aux technologies numériques...

Comment en bénéficier ?

SI JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

1. Je me signale à la cellule handicap au plus tôt : handicap@u-pec.fr;
2. Je prends rendez-vous avec le médecin du service de santé universitaire au 01 45 17 15 15 ou sur doctolib.fr.

Une commission médicale déterminera ensuite les aménagements nécessaires.

DANS LES AUTRES CAS

Je dois déposer à l'administration une demande écrite adressée au **responsable de formation** dans les trois semaines qui suivent le début des enseignements.

Pour en savoir plus sur les justificatifs à fournir, je me rapproche du service scolarité de ma formation : www.u-pec.fr/fr/formation/etudes-et-scolarite/vos-scolarites-de-filiere

Une équipe à mon écoute

En tant qu'étudiant, je peux être confronté à des **difficultés financières ou personnelles**. Le pôle d'informations et d'actions sociales peut me proposer des réponses ou m'orienter vers les interlocuteurs adaptés.

Selon ma situation, **des aides financières ou alimentaires sont possibles**, grâce à la commission d'action sociale étudiante de l'université.

J'adresse mes demandes par mail à social@u-pec.fr ou par téléphone au 01 45 17 70 65.

Je peux aussi venir me renseigner sans rendez-vous lors des permanences du jeudi :

- ◆ logement de 9h à 12h ;
- ◆ aides sociales de 14h à 17h.

Une fois par mois, une distribution solidaire me permet de bénéficier d'un panier alimentaire complet.

Assistance juridique

Des consultations juridiques anonymes et gratuites sont organisées un lundi sur deux, de 9h30 à 12h30, au service Vie de Campus, en partenariat avec le CIDFF*. Une juriste est présente pour m'informer dans tous les domaines du droit.

Pour prendre rendez-vous, j'écris à : permanencejuridique@u-pec.fr.

MON PÔLE D'INFORMATIONS ET D' ACTIONS SOCIALES

CELLULE STOP VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

Une cellule dédiée permet de signaler toute situation de violences ou discriminations dont je pourrais être victime ou témoin.

Les professionnels à mon écoute garantissent l'anonymat des victimes présumées et respectent les règles de confidentialité, d'impartialité et de neutralité, sans stéréotypes de genre.

Disponible 7j/7 de 9h à 21h, jours fériés inclus, au **01 41 83 42 09**.

www.u-pec.fr/cellule-stop-violences-discriminations

Plus d'informations : www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/social

* Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Val-de-Marne

MA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS



CALENDRIER ET NOTATION	40
MES BIBLIOTHÈQUES	41
APPRENDRE LE FRANÇAIS	42
MES COMPÉTENCES INTERNATIONALES	43
ART ET CULTURE	44
SPORT	45
TROUVER UN JOB OU UN STAGE	46
M'ENGAGER	48
DÉCOUVRIR LA RÉGION PARISIENNE	49

Les bibliothèques accompagnent ma réussite

Je dispose à l'UPEC d'un réseau de **11 bibliothèques** réparties sur les différents campus. Elles offrent des espaces confortables pour étudier en solo (places et cabines individuelles) ou à plusieurs grâce aux **salles de travail en groupe**, réservables à distance.

L'**inscription est gratuite et automatique** : ma carte étudiante fait office de carte de lecteur.

Des ressources sur site et en ligne

Les bibliothèques mettent à ma disposition plus de **600 000 livres et revues** à emprunter, ainsi que des DVD et des BD sur certains sites.

Accessible à distance avec mes identifiants de connexion UPEC, la **bibliothèque en ligne** est riche de plusieurs millions de revues électroniques et d'ebooks, ainsi que de nombreuses bases de données, qui couvrent toutes les disciplines enseignées à l'UPEC.

Je peux consulter l'ensemble des ressources disponibles sur **Athéna**, le moteur de recherche des bibliothèques : <https://athena.u-pec.fr>

Des services personnalisés

Les bibliothèques m'offrent un large panel de services pour m'accompagner dans mes études :

- ◆ des **rendez-vous** bibliographiques ;
- ◆ un service de **questions et réponses** à distance ;
- ◆ des **formations documentaires** à la demande ;
- ◆ des **postes adaptés** aux déficiences visuelles ;
- ◆ des **boîtes retour** pour rendre mes livres à toute heure ;
- ◆ un **compte lecteur** pour gérer mes emprunts en ligne ;
- ◆ des **imprimantes et photocopieurs** ;
- ◆ un service de **réservation à distance** (places, salles, événements, etc.).

MES BIBLIOTHÈQUES



**SERVICE COMMUN
DE DOCUMENTATION**

01 45 17 70 05
web-scd@u-pec.fr



PLUS D'INFOS
bibliotheque.u-pec.fr

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Améliorer mon français

Pour favoriser la réussite de mes études et enrichir mon expérience en France, l'UPEC m'offre des cours gratuits de français langue étrangère (FLE).

Des cours de français pour faciliter mon intégration

Pour m'aider à m'adapter rapidement à la vie en France et à suivre mes études sereinement, je profite d'une formation de **20 heures** en français langue étrangère.

Ces cours, organisés en fin de journée, sont proposés chaque semestre par l'Espace interculturel et langues de la Direction des relations internationales.

Pour y participer, je m'inscris en ligne au début du semestre. Une fois inscrit, je reçois par email la date et l'horaire du test de placement obligatoire. Ce test permet d'évaluer mon niveau de français et de me placer dans le groupe le plus adapté pour moi.

ÉTUDIANT INTERNATIONAL INDIVIDUEL

Sous réserve d'assiduité aux cours, je reçois une attestation de suivi à l'issue de la formation.

ÉTUDIANT INTERNATIONAL EN PROGRAMME D'ÉCHANGE

Si ce cours est intégré à mon contrat d'études, je pourrai obtenir 3 ECTS si je valide la formation.

Plus d'informations : langues@u-pec.fr

www.u-pec.fr/fr/international/interculturel-et-langues/fle

M'ouvrir au monde

J'améliore mes compétences linguistiques et découvre les cultures du monde avec ces dispositifs proposés gratuitement par l'Espace interculturel et langues.

Offerts chaque semestre, ils me permettent de pratiquer la langue de mon choix régulièrement et d'acquérir des connaissances et savoir-être très utiles dans un contexte international.

- ◆ **Les unités d'enseignement d'ouverture en langues et cultures** pour compléter ma formation en Licence (en option, 3 ECTS) avec des cours en anglais, chinois, espagnol, italien, portugais et français langue étrangère (FLE) pour explorer les cultures du monde autour d'une thématique originale ;
- ◆ **les ateliers de conversation** animés par des étudiants natifs pour m'améliorer en langues et découvrir d'autres cultures dans une ambiance conviviale et internationale sans évaluation ;
- ◆ **les tandems bilingues** pour pratiquer la langue maternelle de mon binôme et lui « enseigner » la mienne en échange, en toute liberté et à mon rythme ;
- ◆ **l'annuaire de ressources numériques** soigneusement sélectionnées pour me permettre d'apprendre ou de progresser en ligne de façon autonome dans la langue de mon choix.

www.u-pec.fr/fr/international/interculturel-et-langues



MES COMPÉTENCES INTERNATIONALES



CONTACT

langues@u-pec.fr

ART ET CULTURE

Mes ateliers artistiques et culturels

Le pôle culture m'accompagne dans la découverte de l'offre culturelle et artistique sur les campus et à proximité.

Les ateliers et stages

Des ateliers et stages artistiques sans évaluation sont proposés chaque semestre par le pôle culture du service Vie de campus. Ils sont gratuits et se déroulent soit sur un semestre, soit sur l'année complète. Les pré-inscriptions sont ouvertes à partir du mois de septembre pour le 1^{er} semestre et à partir du mois de janvier pour le 2^e semestre.

Les ateliers en UE d'ouverture

Les UE d'ouverture (UE pour Unité d'Enseignement) sont proposées au niveau Licence. Elles me permettent de découvrir des disciplines différentes de celles liées à ma formation, de valoriser mon engagement et d'encourager les pratiques artistiques, sportives ou culturelles.

Les sorties culturelles

La billetterie culturelle du pôle culture propose chaque mois plusieurs activités et sorties gratuites, à faire seul, en duo ou en groupe pour découvrir des spectacles, expositions, visites... L'UPEC tisse de nombreux partenariats pour proposer tout au long de l'année des sorties culturelles et artistiques.

Mes activités culturelles

- ◆ arts ;
- ◆ danse et musique ;
- ◆ spectacle vivant et littérature ;
- ◆ engagement et société.



CONTACT

01 45 17 19 84
culture@u-pec.fr

JE DÉCOUVRE LA LISTE DE MES ATELIERS

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/culture/ateliers-artistiques-et-culturels



Pratiques sportives

L'UPEC me propose une trentaine d'activités sportives pour me dépasser, me perfectionner et repousser mes limites.

Les activités sont proposées en loisir et dans le cadre des UE d'ouverture, mais également en compétition ou en haut niveau. Sports collectifs ou de combat, sports de raquette, danses, remise en forme et bien-être, équitation, escalade, golf, natation, découvrez une palette d'activités sportives riches et variées.

Comment faire du sport à l'UPEC ?

- ◆ en m'inscrivant au **SUAPS** pour pratiquer gratuitement en « loisir » ;
- ◆ en choisissant une « UE d'ouverture » sportive si je souhaite valider une note (3 ECTS) ;
- ◆ en m'inscrivant à l'**Association Sportive « AS UPEC »** affiliée à la Fédération Française du Sport Universitaire, si je souhaite pratiquer en **compétition**.

Comment m'inscrire ?

PRATIQUE EN LOISIR LIBRE ET GRATUITE

Je me préinscris en ligne aux activités choisies et me déplace sur les lieux de pratiques pour confirmer mon inscription avec l'enseignant :

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/sport/le-sport-en-loisir.

PRATIQUE EN UE D'OUVERTURE NOTÉE

Je m'inscris sur **eCampus** fin septembre et/ou en janvier.

PRATIQUE D'UN SPORT EN COMPÉTITION*

Je m'inscris en septembre à l'AS UPEC :

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/sport/l-association-sportive

POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN) OU BON NIVEAU (SBN)

Je contacte **Benoît COURAUD**, enseignant d'EPS en lien avec toutes les composantes de l'UPEC.

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/sport

* niveau débrouillé à expert

SPORT



SUAPS

01 45 17 13 84
suaps@u-pec.fr

BENOÎT COURAUD

01 45 17 13 84
couraud@u-pec.fr

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Travailler pendant mes études

Les étudiants internationaux sont autorisés à travailler en France. Quelques règles à retenir.

Je peux travailler en parallèle de mes études jusqu'à **964 heures par an**, soit 60 % de la durée légale du temps de travail en France, si :

- ◆ je suis étudiant originaire de l'Espace Économique Européen ;
- ◆ j'ai un visa valant titre de séjour (VLS-TS) étudiant ou un titre de séjour étudiant.

Les étudiants algériens peuvent travailler jusqu'à 50 % de la durée annuelle légale.

www.campusfrance.org/fr/travail-etudiant

Qu'est-ce que le Smic ?

En France, **un salaire minimum légal est garanti**. Il est couramment appelé le « Smic » (salaire minimum interprofessionnel de croissance). Son taux horaire varie annuellement.

Le salaire est généralement exprimé en brut. Pour connaître le salaire net, il faut déduire les cotisations sociales obligatoires (environ 20 %).

Faire un stage

Dans certaines formations, les étudiants internationaux individuels ou en double-diplôme doivent effectuer un stage pour obtenir leur diplôme.

Je me renseigne sur les modalités auprès du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de ma faculté.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE À L'UPEC

Le Service Commun universitaire d'Information - Bureau d'Aide à l'insertion professionnelle (SCUIO-BAIP) m'accompagne dans la construction de mon projet d'études et dans la préparation à mon insertion professionnelle.

Dans chaque faculté, école et institut, un BAIP m'accompagne dans ma recherche de stage, d'alternance et d'emploi.

www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/stages-emplois/bureaux-emplois-stages-des-composantes

Jobs étudiants à l'UPEC

Si je cherche un emploi à temps partiel compatible avec mes études, l'UPEC recrute sur de nombreuses missions :

- ◆ accueil des étudiants ;
- ◆ assistance et accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- ◆ tutorat, soutien et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- ◆ appui aux personnels des bibliothèques et des autres services ;
- ◆ animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales, dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable ;
- ◆ aide à l'insertion professionnelle ;
- ◆ promotion de l'offre de formation.

Ces activités sont rémunérées au Smic. Les étudiants peuvent cumuler plusieurs missions au sein de l'UPEC.

Modalités de recrutement

1. J'envoie mon CV, ma lettre de motivation, mes disponibilités et les missions souhaitées à jobcampus@u-pec.fr la composante* qui recrute. Si mon profil est présélectionné, un entretien avec le service ou la composante qui recrute est organisé. Un contrat est proposé aux candidats retenus. Les candidats **non retenus** sont informés par email.
2. Évaluation des compétences en lien avec les besoins par la référente emploi du service Vie de Campus et le service ou

Offres de jobs hors UPEC

Je consulte les offres déposées par les recruteurs sur la plateforme Réseau Pro > <https://reseauupro.u-pec.fr>

Ou sur Jobaviz, la plateforme de l'emploi étudiant du Crous : www.jobaviz.fr

* Le terme « composante » est couramment utilisé pour désigner les facultés, écoles et instituts de l'université.



www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/vie-pratique/jobs-et-emplois-etudiants



M'ENGAGER

Devenir un étudiant engagé

En tant qu'étudiant, je peux m'engager dans des associations, comme bénévole ou dans le cadre d'un service civique.

Mon engagement contribue à la vie de l'université et à la construction de mon parcours de citoyen engagé.

Je m'engage pour :

- ◆ contribuer à construire mon université et la société, dans un esprit d'ouverture, de solidarité et de responsabilité sociale ;
- ◆ participer à la vie de l'université et des campus, via des actions culturelles, artistiques, sportives et citoyennes ;
- ◆ acquérir des compétences que je veux valoriser.

Je peux décider d'agir...

- ◆ dans un mandat d'élu ou une association ;
- ◆ en tant que porteur de projet à caractère social, humanitaire ;
- ◆ dans un service civique ;
- ◆ en participant aux activités de Aurora.

Je peux demander à mon responsable de formation une dispense partielle ou totale de certains enseignements, si les compétences que je développe correspondent à mon cursus d'études. Je peux aussi bonifier ma moyenne générale en candidatant à la reconnaissance de mon engagement.

Je me renseigne sur les modalités dès la rentrée sur www.u-pec.fr/valorisation-engagement-etudiant.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Plus de 70 associations étudiantes existent à l'UPEC. Elles contribuent à la vie de l'université, me permettent de faire des rencontres, de défendre une cause et d'acquérir des compétences en m'investissant dans des projets concrets.

Plus d'informations :

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/vie-associative-et-engagement

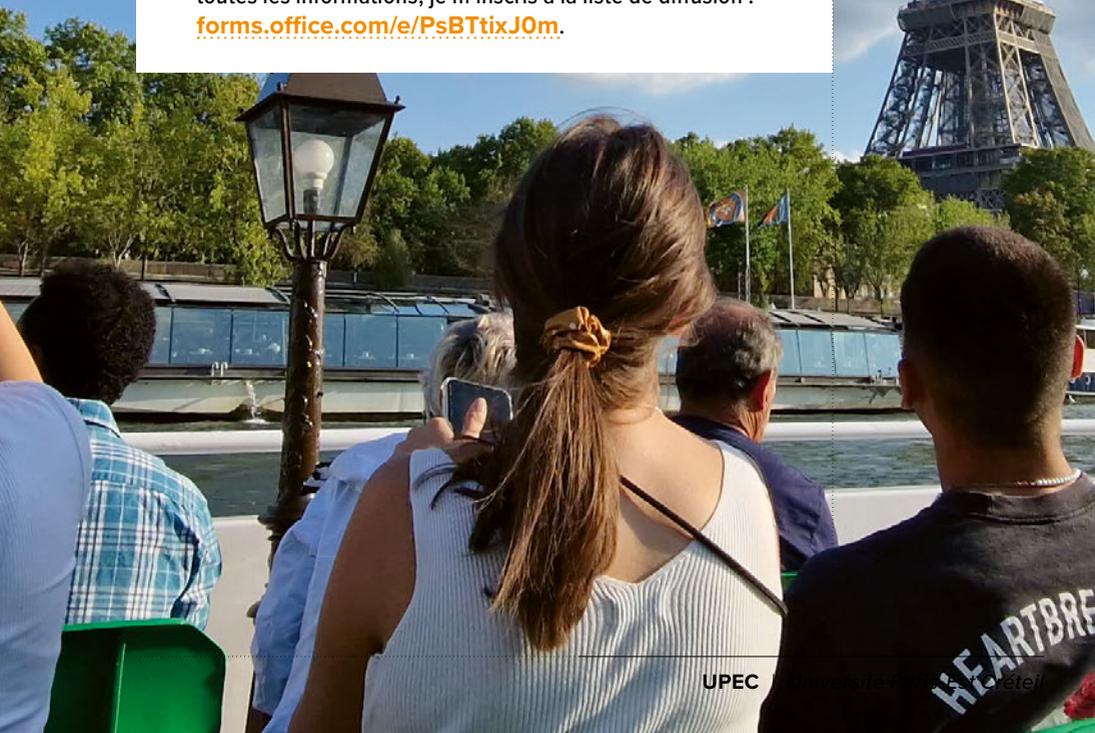
Contact : engagement@u-pec.fr

Mes visites et sorties

Participer à des sorties culturelles ou sportives organisées par l'UPEC me permet d'explorer Paris et la région Ile-de-France et de faire des rencontres qui facilitent mon intégration à l'université.

- ◆ **Le service Vie de campus** offre une programmation mensuelle d'activités culturelles et artistiques gratuites : visites guidées, expositions, spectacles. Je m'inscris à la newsletter pour ne manquer aucune opportunité : forms.office.com/e/v27XP8u8UT.
- ◆ **L'Espace interculturel et langues** propose deux visites culturelles par semestre aux étudiants internationaux pour découvrir des lieux incontournables ou insolites de la capitale française. Je suis informé de l'ouverture des inscriptions par email (places limitées).
- ◆ **Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)** organise régulièrement des activités en plein air et des événements sportifs. Pour recevoir toutes les informations, je m'inscris à la liste de diffusion : forms.office.com/e/PsBTtixJ0m.

DÉCOUVRIR LA RÉGION
PARISIENNE



ACCÈS ET CONTACTS



MES CONTACTS CLÉS **52**

ANNUAIRE DES SERVICES **53**

**ANNUAIRE DES FACULTÉS,
ÉCOLES ET INSTITUTS** **54**

TRANSPORTS PUBLICS **57**

CAMPUS : VENIR À L'UPEC **58**



MES CONTACTS CLÉS

Mes interlocuteurs privilégiés

Étudiants individuels

- ◆ **Gestionnaire accueil et suivi des étudiants internationaux individuels**, sur rendez-vous ou par email, pour m'orienter dans mes premiers pas à l'université et mon inscription : international@u-pec.fr ;
- ◆ **Scolarité de ma faculté** pour toute question sur l'organisation de ma formation (emploi du temps, examens, notes) : www.u-pec.fr/fr/formation/etudes-et-scolarite/vos-scolarites-de-filiere ;
- ◆ **Service Vie de Campus** pour le logement, les jobs étudiants et les aides sociales : viedecampus@u-pec.fr ;
- ◆ **SCUIO-BAIP** pour des conseils sur la construction de mon projet d'études et mon insertion professionnelle : orientation-international@u-pec.fr.

Étudiants en programmes d'échanges

Le chargé des relations internationales de ma faculté pour :

- ◆ ma carte étudiante ;
- ◆ mon logement ;
- ◆ ma scolarité (emploi du temps, examens, relevés de notes).

www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/partir-a-l-etranger/charges-des-relations-internationales-dans-les-facultes-et-instituts

Mon coordinateur pédagogique (professeur responsable des relations internationales) répond à mes questions concernant les cours et m'aide à finaliser mon contrat d'études.

NUMÉROS UTILES EN CAS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen 112
Pompiers 18
Police Secours 17
SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) 15

Les services centraux

Bibliothèques

Service commun
de documentation (SCD)

web-scd@u-pec.fr
01 45 17 70 05

Inscription et organisation des études

Service inscription et
organisation des études (SIOE)

Campus Centre – Bâtiment I1,
rez-de-chaussée

Assistance téléphonique du lundi
au vendredi de 9h00 à 17h00
01 45 17 12 00

International

Direction des relations
internationales (DRI)

Campus mail des Mèches –
Maison des langues et des
relations internationales (MLRI)

dri@u-pec.fr - 01 82 69 48 56

- ◆ Étudiants internationaux individuels
international@u-pec.fr
- ◆ Étudiants en programmes
d'échanges
relint@u-pec.fr
- ◆ Espace interculturel et langues
langues@u-pec.fr
- ◆ Titres de séjour
titredesejour.etudiant@u-pec.fr

Médiateur de l'université

mediateur@u-pec.fr

Orientation et insertion professionnelle

Service commun universitaire
d'information, d'orientation

Bureau d'aide à l'insertion
professionnelle (SCUIO-BAIP)

Campus mail des Mèches
Maison de l'Innovation et de
l'Entrepreneuriat étudiant (MIEE)

orientation-international@u-pec.fr
01 41 78 47 96

Présidence de l'université

cab.presidence@u-pec.fr

Santé

Service de santé universitaire
(SSU)

Campus Centre – Maison
de la santé/Maison des étudiants

ssu@u-pec.fr
01 45 17 15 15

- ◆ Cellule Handicap
handicap@u-pec.fr
- ◆ Résus+
resus@u-pec.fr

Sport

Service universitaire des
activités physiques et sportives

Campus Centre – Bâtiment I,
rez-de-chaussée

suaps@u-pec.fr

Vie de campus

Service Vie de campus

Campus Centre – Bâtiment I,
rez-de-chaussée

viedecampus@u-pec.fr
01 45 17 70 65

- ◆ Aides sociales et exonération
des droits d'inscription
social@u-pec.fr
exoneration@u-pec.fr
- ◆ Associations étudiantes
association@u-pec.fr
- ◆ Culture
culture@u-pec.fr
- ◆ Emploi étudiant
jobcampus@u-pec.fr
- ◆ Logement
logement@u-pec.fr

ANNUAIRE DES FACULTÉS, ÉCOLES ET INSTITUTS

Facultés

AEI International School

Scolarité

01 45 17 18 87/88/89

scola.accueil-aei@u-pec.fr

Relations internationales

01 45 17 19 45 / 47

international-aei@u-pec.fr

Droit

Scolarité

scolarite-droit@u-pec.fr

Relations Internationales

01 56 72 60 07

international-droit@u-pec.fr

Lettres, langues et sciences humaines - LLSH

Scolarité

01 45 17 11 79

scola-llsh@u-pec.fr

Relations Internationales

01 45 17 66 86

international-llsh@u-pec.fr

Département de FLE

01 82 69 48 70

dep.fle-llsh@u-pec.fr

Santé

Scolarités

<https://sante.u-pec.fr/faculte/scolarites>

scolarites@u-pec.fr

Relations Internationales

international-medicine@u-pec.fr

ESM - Formation &

Recherche en soins

esm@u-pec.fr

IUK - Institut Universitaire de Kinésithérapie

iuk@u-pec.fr

IFE - Institut de formation en ergothérapie

international-ife@u-pec.fr

Sciences économiques et de gestion

fseg@u-pec.fr

Scolarité

<https://fseg.u-pec.fr/scolarite>

Relations internationales

01 41 78 46 94

international-eco@u-pec.fr

Sciences de l'éducation, des sciences sociales et Staps – SESS-Staps

Scolarités

<https://sess-staps.u-pec.fr/scolarite>

Relations internationales

01 45 17 44 75

international-sess.staps@u-pec.fr

Sciences et technologie

Scolarité Campus Centre

scolarite-sciences@u-pec.fr

Scolarité campus de Vitry

01 41 80 73 23 (master SDTS)

01 64 13 44 91 (master Conception

de systèmes et cybersécurité)

Scolarité campus de Sénart

01 64 13 41 92

Relations internationales

01 45 17 13 12

international-sciences@u-pec.fr

Écoles et instituts

EPISEN - École publique d'ingénieurs de la santé du numérique

Scolarité

scolarite.episen@u-pec.fr

Relations internationales

01 56 72 62 52

international-episen@u-pec.fr

École d'urbanisme de Paris - EUP

Scolarité

scola-eup@u-pec.fr

Relations internationales

01 71 40 80 34

international-eup@u-pec.fr

IAE – Paris-Est

Scolarité

01 41 78 47 35

scolarite-iae@u-pec.fr

Relations internationales

01 41 78 47 36

international-iae@u-pec.fr

INSPÉ – Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil

Scolarité

01 49 56 37 37

Relations internationales

01 49 56 37 42

international-inspe@u-pec.fr

Institut d'Etudes Politiques de Fontainebleau – IEP

Contacts

<https://iep-fontainebleau.u-pec.fr/l-ecole/organigramme-et-contacts>

Relations internationales

06 59 34 60 15

international-iep@u-pec.fr

IUT de Créteil-Vitry

Scolarité

01 45 17 16 84

scol-iutcv@u-pec.fr

Relations internationales

01 45 17 16 98

international-iutcv@u-pec.fr

IUT Sénart-Fontainebleau

Parcours de l'étudiant

01 64 13 44 90

scolarite.iutsf@u-pec.fr

Relations internationales

01 64 13 44 98

ri.iutsf@u-pec.fr

international-iutsf@u-pec.fr



Se déplacer en région parisienne

La région parisienne est découpée en 5 zones et desservie par un large réseau de transports en commun : bus, métro, RER, tramway, trains Transilien.

Mon passe Navigo

Pour utiliser les transports en commun, j'achète une **carte Navigo** dans une agence RATP ou en ligne. Une fois chargée : pour un ou plusieurs trajets, une semaine, un mois ou encore une année, elle permet de se déplacer selon le nombre de zones choisies.

Si je reste pour un an ou plus...

Je peux déposer un dossier pour bénéficier du forfait imagine R. C'est un abonnement annuel réservé aux étudiants de moins de 26 ans. Son tarif est avantageux.

HORAIRES

En semaine, les métros circulent de 5h30 à 1h15 environ et jusqu'à 2h15 les vendredi et samedi, comme les veilles de fêtes.

Les RER circulent tous les jours de 4h30 à 1h15. Les tramways et les bus circulent de 5h30 à 00h30 environ selon les lignes.

La nuit, les bus Noctilien prennent le relais de 00h30 à 5h30 depuis 5 grandes stations à Paris et desservent toutes les gares RER.

Tarifs sur www.iledefrance-mobilites.fr
Plans, itinéraires et horaires sur www.ratp.fr

Circuler à vélo

Vélib' est un système de location de vélo en libre-service, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à Paris et aux alentours.

www.velib-metropole.fr

CAMPUS

Venir à l'UPEC

L'Université Paris-Est Créteil s'étend sur un vaste territoire, à l'est et au sud de la capitale française, à proximité de deux grands aéroports parisiens.

Les 17 sites de l'UPEC sont répartis sur 3 départements : la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne et sont tous accessibles par les transports publics.

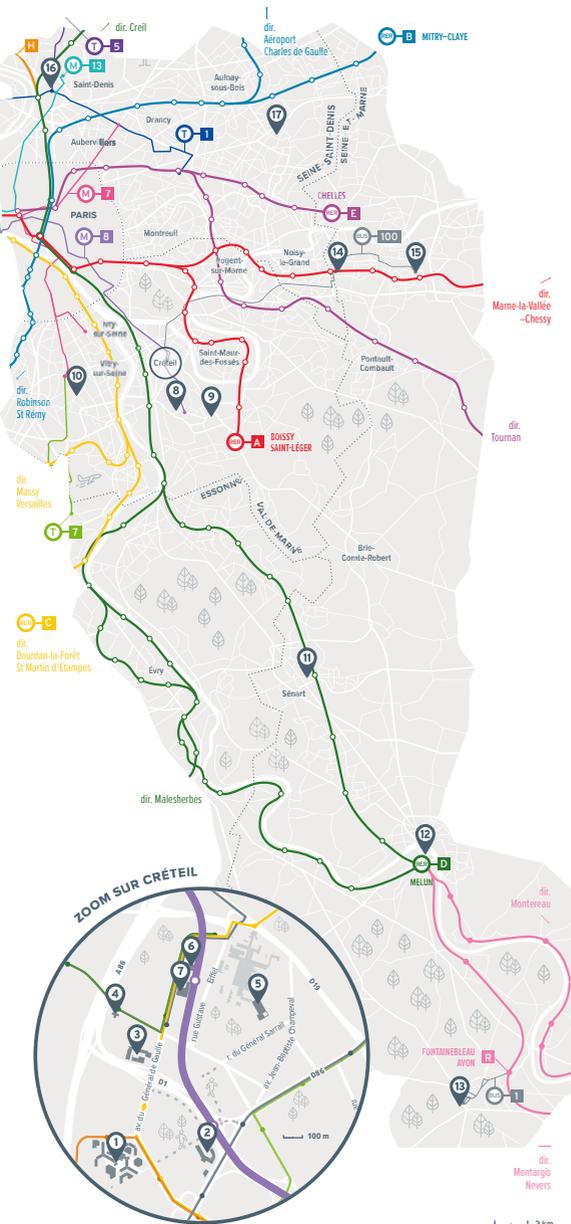
Plusieurs campus sont situés dans la ville de Créteil, à moins de 30 minutes du centre de Paris en métro (ligne 8).

Les aéroports les plus proches sont ceux de Paris-Charles-de-Gaulle au Nord-Est et Paris-Orly au Sud.

Télécharger les plans des campus sur
www.u-pec.fr/fr/plans-d-acces



Nos campus



- 1 CAMPUS CENTRE**

 - AEI - International School
 - Faculté des lettres, langues et sciences humaines
 - Faculté des sciences et technologie
 - IUT de Créteil-Vitry
 - Présidence et services centraux

► 61, avenue du Général de Gaulle — 94000 Créteil
- 2 CAMPUS MAIL DES MÈCHES**

 - Faculté de sciences économiques et de gestion
 - IAE Paris-Est
 - Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant
 - Maison des langues et relations internationales

► Rue de la Porte des Champs — 94000 Créteil
- 3 CAMPUS ANDRÉ BOULLE**

 - Faculté de droit

► 83-85, avenue du Général de Gaulle — 94000 Créteil
- 4 CAMPUS SAINT-SIMON**

 - EPISEN

► 71, rue Saint Simon — 94000 Créteil
- 5 CAMPUS HENRI MONDOR**

 - Faculté de santé

► 8, rue du Général Sarraill — 94000 Créteil
- 6 LES GÉMEAUX**

 - ESM — Formation et recherche en soins

► 2, rue Antoine Etex — 94000 Créteil
- 7 LA PYRAMIDE**

 - Faculté des lettres, langues et sciences humaines
 - Faculté de SESS-STAPS — département SESS
 - Institut d'ergothérapie

► 80, avenue du Général de Gaulle — 94000 Créteil
- 8 CAMPUS DUVAUCHELLE**

 - Faculté de SESS-STAPS — département STAPS

► 27, rue Magellan — 94000 Créteil
- 9 CAMPUS DE BONNEUIL-SUR-MARNE**

 - Inspé de l'académie de Créteil

► Rue Jean Macé — 94380 Bonneuil-sur-Marne
- 10 CAMPUS DE VITRY-SUR-SEINE**

 - EPISEN
 - IUT de Créteil-Vitry

► 122, rue Paul Armangot — 94400 Vitry-sur-Seine
- 11 CAMPUS DE SÉNART**

 - Inspé de l'académie de Créteil
 - IUT Sénart-Fontainebleau

► 36-37, rue Georges Charpak — 77127 Lieusaint
 ► 240, rue de la Motte — 77550 Moissy-Cramayel
- 12 CAMPUS DE MELUN**

 - Faculté de santé

► 51, avenue Thiers — 77000 Melun
- 13 CAMPUS DE FONTAINEBLEAU**

 - IUT Sénart-Fontainebleau
 - Institut d'Études Politiques de Fontainebleau
 - Institut universitaire de kinésithérapie

► Route Hurtault — 77300 Fontainebleau
 ► 10, rue du Docteur Clément Matry — 77300 Fontainebleau
- 14 CITÉ DESCARTES**

 - Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

► Bâtiment Bienvenue, plot A
 ► 14-20, boulevard Newton — 77420 Champs-sur-Marne
- 15 CAMPUS DE TORCY**

 - Inspé de l'académie de Créteil

► 2, avenue Salvador Allende — 77200 Torcy
- 16 CAMPUS DE SAINT-DENIS**

 - Inspé de l'académie de Créteil

► Place du 8 mai 1945 — 93200 Saint-Denis
- 17 CAMPUS DE LIVRY-GARGAN**

 - Inspé de l'académie de Créteil

► 45, avenue Jean Zay — 93190 Livry-Gargan

Université Paris-Est Créteil (UPEC)

61, avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

www.u-pec.fr

PLUS D'INFOS

GUIDE PRATIQUE
ÉTUDIANT

[www.u-pec.fr/fr/
etudiant-e/guide-
pratique-etudiant](http://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/guide-pratique-etudiant)



Imprimé en France par dbPRINT à Halluin

